MOUVAUX

Au Conseil Municipal

A la dernière séance du Conseil Municipal, invité, par un membre de la minorité, à faire distribuer à chaque conseiller un exemplaire de son compte administratif, le Maire de Mouvaux, Louis Ier le catholique reprocha avec aigreur à la minorité de lui faire des misères, de mettre des batons dans les roues du char municipal et d'imposer à ses deux plumitifs déjà surmenés, ô combien ! un travail inutile si excessif.

Il ne se rappelle donc plus, ce pauvre Louis, que, l'an dernier, il avait formellement promis de donner satisfaction aux conseillers qui avaient insisté sur ce point.

Ce n'est pas une raison, parce que, avant l'entrée au Conseil municipal d'éléments nouveaux les collègues du maire étaient presque tous d'accord pour approuver, sans discussion ni vérification, tous les actes du dit maire, même les plus fantaisistes, de laisser se perpétuer une si déplorable tradition.

L'autocratique maire palmé de Mouvaux parait ignorer que le role du Conseiller municipal digne de ce nom, est précisément de controler sa gestion et non d'enregistrer bénévolement toutes les propositions qu'il lui plait de formuler.

Au lieu de les blamer, ou de les accuser de faire de l'opposition à outrance comme l'insinue le maire, il y a lieu d'avoir pris au sérieux le mandat qu'ils détiennent des électeurs, contrairement à leurs devanciers qui, pour la plupart se complaisaient à jouer plutot le role de domestiques à tout faire. «Servum pecus»

Non ! Les membres de la minorité ne sont point des chicaneurs, pour le plaisir de chicaner si leurs collègues de la majorité ne les avaient exclus systématiquement de toutes les commissions, ils eussent été à même de vérifier en temps opportun les opérations de M. le Maire et ainsi auraient ils pu se prononcer en connaissance de cause les jours de Séances du Conseil.

Peut-être y a t il chez eux une tendance à la méfiance ! En tout cas ce serait avec juste raison.

En effet, quelle confiance peuvent-ils accorder à un farceur qui aujourd'hui jure sur son honneur ? que son budjet se solde avec un boni de 26 000 frs, et qui avoue le lendemain qu'il ne resta plus que 5.000 frs. disponibles ?

Et puis ! avant d'accuser ses collègues de chercher la petite bête ou de sucier des entraves, comme il l'a bafouillé, l'inexprimable maire de Mouvaux aurait du avoir la pudeur de se souvenir que c'est lui qui, le premier, a donné l'exemple de la plus misérable des chicanes en trainant neuf de ces collègues devant le conseil de Préfecture d'abord, devant le conseil d'Etat ensuite, après avoir imaginé, dans son gateux cerveau, toutes sortes de griefs plus absurdes les uns que les autres.

Il n'a même pas craint de faire usage de documents entachés de faux pour arriver à ses fins.

Il est vrai qu'il y a perdu son temps et sa dignité, c'est ce qui explique son embarras et sa trousse quand il se trouve devant ses anciens accusés devenus ses juges !

Hochefort.

Do, Ré, Mi... Zut !

Un journal local annonçait dimanche dernier que la société chorale l'*Introuvable* se serait fait entendre le même jour sur la place.

Il parait que son Désiré Président a fait remettre l'audition à aujourd'hui dimanche de la Ducasse, pour que les étrangers puissent également applaudir les artistes composant l'introuvable chorale.

A l'issue du concert le *Désiré* Président remettra solennellement à sa chorale une magnifique bannière achetée avec le montant de la subvention de 30 frs que les contribuables ont paraît-il la générosité d'octroyer à cette dis inguée incomparable et improuvable société.

Qu'on se le dise !

Pour l'heure du concert ; consulter les affiches ou s'adresser,

au Président *Désiré*

SAVON du CONGO Parfum suave VICT. VAISSIER.

LA VIE AUX DÉSESPÉRÉS

MALADIES de la POITRINE

et des voies respiratoires

Les maladies des voies respiratoires — les plus répandues, puisque, à elles seules, elles causent chaque année plus de 150.000 décès — ont désormais leur traitement curatif, par la méthode Phymatofuge de l'Institut de Régénération.

A la suite d'un rhume négligé, causé souvent par un refroidissement, une toux sèche survient ; il se produit entre les épaules ou dans les côtés des douleurs lancinantes, plus tard, les sueurs nocturnes se manifestent, la toux devient abondante, avec essoufflements ou suffocations ; puis le malade maigrit, il perd ses forces et son état ne tarde pas à devenir désespéré.

Dès les premiers symptômes, il faut avoir recours à la Méthode Phymatofuge et pour cela, il suffit à ceux qui souffrent d'une affection des voies respiratoires, d'écrire à M. le Directeur de l'Institut de Régénération, 7 rue de Londres à Paris, qui se fait un plaisir d'adresser *gratuitement* à toutes les personnes qui en font la demande, le " Journal des Forces Vitales " qui indique la méthode pour guérir en peu de temps les maladies de la poitrine, des bronches et de toutes les affections de l'appareil respiratoire.

156-2

CHOCOLAT

de L'ABBAYE D'IGNY

Dépositaire : 2, Rue de l'Est

WASQUEHAL

Notice historique sur Wasquehal

CHAPITRE V

Religion et Institutions charitables.

I. Religion

III. Le clergé paroissial de Wasquehal.

2° Les vicaires de Wasquehal (suite)

19 Mahieu en 1895 ; — 20. Ch. Couppez, de 1896 à 1904, actuellement au Cupresu ; — 21. J. Vanoye, de 1896 à 1898. — 22 Alfred Marc, de 1898 à 1901 ; — 23 Gamerlynck, en 1901, en fonctions ; — 24 D muller, en 1904, en fonctions.

3° Les anciens clercs de Wasquehal.

Liste des clercs de Wasquehal depuis 1624 jusqu'à la Révolution.

1. Adrien Vincre, en 1624 ; — 2. Philippe Suing, clerc et collecteur d'impôts, de 1644 à 1667 ; — 3. Pasquier Suing, clerc, notaire, greffier, de 1667 à 1676 ; — 4. Jean-Baptiste Fauvarque, clerc, homme de fief et greffier, mort vers 1734 ; — 5. Philippe Dujardin, mort le 16 juillet 1767 ; — 6. Philippe Joseph Dujardin, fils du précédent, mort à 24 ans, le 6 Juillet, 1769 ; — 7. Jean Baptiste Delannoy, de 1768 à la Révolution.

§ II Institution charitables

La bienfaisance à Wasquehal autrefois.

A. — La table des pauvres, ses ministres, son budget, et en particulier quelques fondations anciennes pour les pauvres à Wasquehal.

1. *Ce qu'était la table des pauvres.*

« La table des pauvres appelée aussi « *Carité des pauvres* », occupa toujours en Flandre le « premier rang parmi les institutions charitables. « Organisée dans les villes les plus importantes, « comme dans les plus pauvres paroisses, elle « apparait successivement dans chacune d'elles « presque toujours dès la fondation même de la « communauté. Autour d'elle bien des institu- « tions et des usages disparaissent, elle demeure, « la grande Révolution même ne peut la détruire « entièrement, car elle survit dans nos Bureaux « de *Bienfaisance*, qui viennent recueillir son « héritage. » (l'abbé Leridan : Histoire de Lesquin, *page 161*)

La table des pauvres était donc l'institution chargée alors du budget charitable des communes.

2. *Les ministres de la table des pauvres ou pauvriseurs.*

« Les administrateurs de la table des pauvres « étaient nommés ministres de la carité et le « plus souvent Pauvrieurs ou *Pauvriseurs*. « D'après la coutume de la Chatellenie de Lille, « ils étaient nommés comme les marguilliers par « le seigneur, son bailli ou lieutenant, de l'avis « du curé et des notables paroissiens. « Ils étaient ordinairement au nombre de deux, « appelés à *servir*, l'un comme comptable, l'autre « comme aide et conseil, pour devenir à son « tour comptable l'année suivante. » (l'abbé Leridan : ibidem). Plus tard il n'y eut plus qu'un seul pauvriseur, et la durée de la charge d'abord de 2 ans fut réduite à une année.

Cette charge était obligatoire comme celle de marguillier, et le bailli et le lieutenant eux-mêmes ne pouvaient la rejeter.

Nous donnons ci-dessous la liste des pauvriseurs de Wasquehal de 1607 à 1791 — (Comme on le verra cette liste présente quelques lacunes.

1. Gilles Halles et Pierre Gollin, de 1607 à 1609 ; — 2 Pierre Lepers, de 1667 à 1669 ; — 3. Adrien Desreux, de 1669 à 1671 ; — 4 Henry Watel, de 1671 à 1673 ; — 5. Jacques du Pret, de 1687 à 1689 ; — 6. Jean Deledicque, de 1693 à 1695 ; — 7. Guilbert Dupont, de 1695 à 1697 ; — 8. Etienne Despatures, de 1697 à 1699 ; — 9. Jacques Leuridan, de 1699 à 1701 ; — 10. Jean Baptiste Roussel, de 1701 à 1703 ; — 11. Otte Bonte, de 1703 à 1705 ; — 12 Jean Baptiste Séghin, de 1705 à 1707 ; — 13. Toussaint Wattel de 1707 à 1709 ; — 14. Jacques Delesalle, de 1709 à 1711 ; — 15 Jacques Housé, de 1711 à 1713 ; — 16. Pierre Gadenne, de 1715 à 1717 ; — 17. Jean Duhamel, de 1717 à 1719 ; — 18. Toussaint Tiers, de 1719 à 1721 ; — 19 Antoine Hespel, de 1721 à 1723 ; — 20. Philippe Pollet, de 1725 à 1727 ; — 21 Nicolas Suing, bailli de Wasquehal, de 1727 à 1729 ; — 22. Jean Baptiste Delattre, de 1729 à 1731 ; — 23. Jacques Florio, de 1731 à 1733 ; — 24 Nicolas Leuridan, de 1733 à 1735 ; — 25. Jean Baptiste Tiers, de 1735 à 1737 ; — 26 Pierre Weymel, de 1737 à 1739 ; — 27 Jean-François Leleu, de 1739 à 1741 ; — 28. Pierre Bouillet, de 1741 à 1743 ; — 29. Pierre Antoine Agache, de 1743 à 1745 , — 30 Philippe Gadenne, de 1745 à 1747, — 31. Robert Prouvost, de 1747 à 1749 ; — 32 Jean Baptiste Housé, de 1749 à 1751 ; — 33. Paul-Joseph Leuridan, de 1753 à 1754 ; — 34. François Ducatteau, de 1754 à 1755 ; — 35. Jacques Mouton, de 1756 à 1757 ; — 36. Urbain Boussemarre, de 1757 à 1758 ; — 37. Jean-Baptiste Brulois, de 1776 à 1776 ; — 38. François Boussemarre, de 1778 à 1779 ; — 39. Pierre-Joseph Lefebvre, de 1779 à 1780 ; — 40. Pierre-Antoine Honoré, de 1781 à 1783 ; — 41 Jean-Baptiste Cordonnier, de 1783 à 1784. — 42. Louis Weymel, de 1787 à 1788 ; — 43. Louis Weymel, de 1788 à 1789 , — 44. Antoine Florio, de 1789 à 1790 ; — 45. Antoine Florin, de 1790 à 1791.

(*A suivre*) GASTON BAELEN.

Ancien Conseiller Municipal de Wasquehal

(REPRODUCTION INTERDITE)

VACHERIE A CÉDER

Après Fortune, 24 vaches, clientèle prenant tous les jours 300 litres de lait à 40 et 50 cent. le litre. On gagne 12.000 fr. par an. — Bonne installation dans localité riche près d'un de nos grands bois parisien. On traitera, compris animaux, matériel, et clientèle avec 15.000 francs ou garanties.

LAGELIN, *Représentant*, 42, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

CHRONIQUE SPORTIVE

CYCLISME

KRAMER au Vélodrome Roubaisien

Le grand match international du 4 Juin. — Bathiat contre Dupuis sur motocyclette. — C'est demain dimanche 4 Juin, à 3 heures et demie, que commencera au Vélodrome Roubaisien la grande réunion de gala au cours de laquelle sera couru le match international de vitesse (en trois manches) qui doit mettre aux prises le célèbre champion américain : Franck KRAMER, considéré à juste titre comme le meilleur sprinter du Monde, avec deux adversaires dignes de lui : BADER (allemand) vainqueur du championnat d'hiver, Paris 1905 et PIARD (français) ex-champion du Monde amateurs. Cette sensationnelle rencontre que la pluie a malencontreusement empêchée le 7 Mai est attendue avec impatience dans notre région ou depuis quelques semaines elle passionne nos sportsmen et même les profanes. Le superbe programme élaboré pour la circonstance par la nouvelle direction du Vélodrome Roubaisien comprend aussi un handicap international auquel participeront KRAMER, BADER et PIARD puis un match de motocyclettes conclu à la suite d'un défi retentissant entre BATHIAT et DUPUIS deux des plus audacieux spécialistes. Il n'est donc pas optimiste de prévoir que le Vélodrome Roubaisien sera bondé de spectateurs et il est prudent de prendre ses billets d'avance aux bureaux de location qui fonctionneront jusque dimanche à midi : à Lille chez M. Perraud 2, rue Esquermoise ; à Roubaix chez M. Juhé 16, rue de la gare ; à Tourcoing chez M. Frère 18, rue de Lille.

Les portes du Vélodrome seront ouvertes à deux heures. Un service extraordinaire de tramways est organisé des grandes places de Lille et de Roubaix, jusqu'à la place de Croix, à proximité du Vélodrome.

BULLETIN FINANCIER

Agence Générale de la Presse

17, rue Le Peletier

Le marché est demeuré relativement ferme cette semaine, malgré le nouveau désastre russe que l'opinion publique continue à apprécier comme un acheminement vers le rétablissement de la paix.

Notre 3% est resté bien tenu aux environs de 99.65. Les autres fonds d'Etats ont peu varié.

Fonds russes résistants.

Parmi les établissements de crédit, le Comptoir d'Escompte est demandé à 675.

Chemins français peu actifs.

Valeurs industrielles ou de tractions calmes, sans grands écarts, sauf le Métropolitain faible à 585.

La Soie Hongroise est recherchée à 320. Fondée l'année dernière à pareille époque, la société Hongroise pour la fabrication de la soie artificielle d'après le système Chardonnet vient d'inaugurer à Sarvar (Hongrie) ses usines entièrement terminées en plein fonctionnement industriel.

Métropolitain Nord-Sud souterrain ferme à 334.

Mines d'or faibles.

Points de Fait, Points de Droit

Les phonographes et la propriété littéraire

La Cour d'appel de Paris vient d'être saisie d'un très intéressant procès concernant la reproduction par des phonographes ou des gramophones d'ouvrages littéraires ou simplement musicaux.

Les auteurs prétendent que l'inscription sur les disques ou cylindres de phonographes ou de gramophones d'œuvres dont ils ont la propriété exclusive les lèse dans leurs droits exclusifs « de vendre, faire vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la République et d'en céder la propriété ».

La Cour a d'abord décidé que l'emploi des disques ou cylindres de phonographes ou gramophones constituait aussi bien une édition d'une œuvre que n'importe quelle reproduction de la même œuvre par l'imprimerie, la gravure ou la lithographie.

« Ces cylindres ou disques nous dit la Cour, impressionnés par un style sous lequel ils passent, reçoivent une notation graphique des paroles prononcées et la pensée de l'auteur interprété y est comme matérialisée en de multiples sillons, puis reproduite par de milliers d'exemplaires de chaque disque ou cylindre et répandue au dehors avec une écriture spéciale sans doute mais peut-être lisible demain pour les yeux, et dès aujourd'hui mise à la portée de tous par les sons ».

Ceci posé, en une jolie phrase, comme on voit, la Cour a établi une différence entre la reproduction d'œuvres littéraires sans chant ou accompagnées de musique et la reproduction des ouvrages musicaux sans paroles.

Et voici quelles ont été les conclusions de la Cour.

La reproduction, sur disques ou cylindres de phonographes ou gramophones, d'œuvres littéraires sans chant ou accompagnées de musique est une atteinte au monopole d'exploitation commerciale des auteurs, dès lors que ces disques ou cylindres sont vendus.

Mais l'édition phonographique d'airs de musique sans paroles est permise ; pourquoi ? Parce que les phonographes et gramophones, d'après leur construction, sont des instruments mécaniques par leurs rouleaux, leur stylo, leur diaphragme répétiteur, leur mouvement d'horlogerie et leur pavillon destiné à enfler les sons ; ces instruments servent à reproduire mécaniquement des airs, et dès lors, ils rentent dans la catégorie spécifiée par le législateur, art. 1er de la loi du 13 mai 1866, ainsi conçu : « La fabrication et la vente d'instruments des airs de musique qui sont du domaine privé, ne constitue pas le fait de contrefaçon musicale ».

Ainsi donc, la reproduction des airs de musique chantés est considérée comme une *édition* de ces œuvres, et par suite est assujettie à l'autorisation préalable des auteurs et aux droits de reproduction.

Au contraire, la reproduction par les phonographes d'ouvrages simplement musicaux et sans paroles, est libre et exonérée de tous droits.

Me LAUR

L'Ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.

La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

500

ECHANTILLON GRATIS
Coupon N° 1802
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'institut à Londres.
Lettres à affranchir avec 25 cts

COZA INSTITUTE

(Dép. 1802),

62, Chancery Lane,

LONDRES (Angleterre)

LA VIE PRATIQUE

Recette pour faire un délicieux potage. — Voulez vous faire un délicieux potage maigre ? Faites tremper pendant quatre heures des pois cassés, que vous laverez bien ; puis faites cuire avec sel, carottes, oignons et bouquet. Lorsqu'ils seront réduits en purée vous passerez celle-ci, vous la sucrerez légèrement et vous y ajouterez un bon morceau de beurre frais. Au moment de servir, ajoutez encore des croûtons de pain passés au beurre et bien dorés.

Pour durcir le plâtre. — On fait dissoudre de l'acide borique dans de l'eau bouillante jusqu'à ce que celle-ci soit parfaitement saturée, puis on y ajoute un peu d'ammoniaque. On délaye alors le plâtre cuit et l'on peut employer la solution telle quelle. Le plâtre sèche presque instantanément.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 26 Mai au 2 Juin 1905.

Naissances du 26. — Germaine Vanghelüwe, rue de Soissons, 8. — Raymonde Dujardin, rue Bonne-Nouvelle, 55. — Thérèsa Denorme, rue de Gumes, 55. — Raphaël Dalle, rue du Flocon, 95. — Rachel Classen, rue Famelart, 11. — Eugène Duthoit, rue Hoche, 57. — Edmond Meyer, rue des Piats, 73. — Gabrielle Cornil, rue de la Marlière, 27. — Gérard Maillard, rue St-Jacques, 65.

Du 27. — Delahousse Louis, rue de Lille, 88. — Vanneste Suzanne, rue Saint-Joseph, 18. — Lagre Lucien, rue des Trois-Pierres 384. — Simonne Dervaux, rue de Gand, 245. — Boussemart Flore, rue Hoche, 17. — Prévost Albert, rue Nationale, 122.

Du 28. — Marguerite Fortrie, rue du Clinquet, 144. — Valentine Debucquoy, rue Colbert. — André Devot, rue du Tilleul, 128. — Antoinette Testelin, rue de Menin, 91. — Gaston Hautekeete, rue du Halot. — Germaine Thiry, rue du Clinquet, 152.

Du 29. — Jeanne Cattebeke, rue du Casino, 44. — Marcel Picavet, rue de l'Union, 33. — Marthe Morel, rue de Paris, 292.

Du 30. — Seynave Raymonde, rue de Toul, 20. — Broucke Hermance, rue de Rennes, 7. — Debrauwer Valentine, rue du Moulin 113. — Scamps Louis, rue Ingres, 60. — Rasson Emile, rue des Cinq-Voies, 69. — Vandeputte Charles, rue des Flandres, 13.

Du 31. — Gérard Delahaye, rue de Roubaix, 4. — Renée Lecat, rue Colbert, 242. — Albert Sason, rue rue de Beauvais, 40. — Carmen de Saint-Fuscien, rue de Gand. — Marie Follet, rue du Dahomey 76. — Désiré Caloire, rue de la Blanche-Porte.

Du 1er juin. — Victor Bostoen, rue du Flocon, 2. — Marthe Clovis, rue Nationale, 122. — Albert Favorel, rue Lacépède, 16.

Mariages. — Deschamps Albert, employé, et Fremaux Rosalie, tailleuse. — Duterte Albert, trieur, et Leblanc Juliette, doubleuse. — Dupuis Georges, employé et Juvenez Florence, bambrocheuse. — Constantin Edmond, mécanicien, et Devogle Flore, sans profession. — Honore Emile, corroyeur, et Maria Dengremont, confectionneuse. — Lepère Henri, mécanicien, et André Germaine, doubleuse. — Henri Deschamps, mécanicien, et Deronsart Maria, doubleuse. — Vandelannotte Louis, garçon brasseur, et Devilder Honorine, cafetière. — Léon Lemettre, comptable, et Zoé Parmentier, sans profession. — Leblanc Joseph, géomètre, et Santy Rosalie, sans profession. — Emile Leplat, sans profession et Maure Léonie, sans profession. — Fleurant Germain, hôtelier, et Stien Flore, sans profession. — Auguste Paurcelle, dresseur de chaînes, et Maria Lemaire, pelotonneuse. — Alphonse Brunin, Horticulteur, et Julie Housez, sans profession.

Décès du 26. — François Déryck, 81 ans, rue d'Amiens, 20. — Reine Outerte, 60 ans, rue du Touquet, 28.

Du 27. — Seguin Marguerite, 23 ans, rue Nationale, 122. — Desimpelaere Octavie, 29 ans, rue Nationale, 122. — Torck Clémentine, 60 ans, rue Nationale, 122. — Delcour, mort-né, rue Nationale, 122. — Bouvin Robert 2 ans, rue du Bois, 26. — Delporte Philomène, 61 ans, rue du Virolois, 42. — Demeulenière Zélia, 25 ans, rue Nationale, 122. — Declercq Henri, 80 ans rue d'Havré, 3.

Du 28. — Germaine Deltour, 1 an, rue Nationale, 122. — Suzanne Vankeenebroucke, 2 ans, rue d'Iéna, 23.

Du 29. — Henri Dutriez, 71 ans, rue de Soissons, 176. — Lucrèce Merkeert, 86 ans, rue de Mouvaux. — Georges Rimer, 43 ans, rue de l'Abattoir, 28. — Félicie Marécaux, 68 ans, rue du Flocon, 30. — Rosalie Vanstrydonck, 75 ans, rue de la Latte. — Adelphine Goemaere, 51 ans, rue de Wasquehal, 12. — Yves Declercq, 74 ans, rue d'Havré, 2.

Du 30. — Gars Louis, vicaire, rue de la Tour-d'Auvergne, 37. — Salembier Henri, 56 ans rue Nationale 122.

Du 31. — Angèle Vanhoenacker, 6 ans, rue de Gand 277. — Maurice Maes, 6 mois rue du Moulin-Fagot, 37.

Du 1er juin. — Germaine Deloose, 4 mois, rue de Bitche, 5. — Hortense Braye, 35 ans, rue de la Croix-Blanche, 144.

Ne vous serait-il pas agréable d'aller mieux ?

Vaudrait-il la peine de vous débarrasser de cette affection des poumons ? Oui, cent fois oui ! Eh bien, alors ! suivez donc la méthode qui a sauvé des milliers de malades souffrant des poumons, prenez de l'Emulsion Scott et, surtout, ne vous laissez pas aller à acheter, sous prétexte qu'elle est moins chère, une imitation de l'Emulsion Scott dans le fol espoir d'épargner 3 ou 4 francs. Quel que soit, en effet, le prix de l'Emulsion Scott, celle-ci est encore meilleur marché que toutes les autres car l'argent que vous y mettez vous rapporte une sûre guérison ; les imitations de l'Emulsion Scott sont de beaucoup plus chères, [illegible] coûtent [illegible] intention[illegible] comme imita[illegible] réalité que [illegible] vraiment [illegible] imitation. Rien [illegible] pour vos [illegible] guérison et vous vous repentiriez certainement d'avoir ainsi lésiné, peut-être achetant

Signe de paix

l'Emulsion Scott

[illegible] la somme que [illegible] poche, mais ce [illegible] surtout ce [illegible] souffrances et votre guérison ne tardera pas. Au [illegible] achetant une imitation vous aurez en poche un peu plus [illegible] mais vous continuerez à souffrir et ne vous débarrasserez jamais de l'affection dont vous êtes atteint. Votre Docteur, votre Sage-femme vous diront que telle est l'exacte vérité.

Essayez donc l'EMULSION SCOTT.

Si vous désirez en recevoir franco un échantillon, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.

EMPLOYÉ Comptable connaissant parfaitement la laine, demande place. S'adresser au bureau du journal, 1 bis, rue de Renaix. 312

ORPHELIN 17 ans, victime des lois de proscriptions, ayant rempli empl. i pendant un an demande place pour écritures. Bonnes références. S'adresser à M. Jules Wattel, 2, rue de l'Est où 1 bis, rue de Renaix. 313

ARMES

CARABINES - REVOLVERS - PISTOLETS

FUSILS DE CHASSES

de tous prix et de toutes provenances

Commission Représentation Exportation

LÉON PARENT, 59, rue de l'Epine, Tourcoing

SE REND A DOMICILE

Les frais de correspondance sont remboursés

131